

Communiqué de presse – Janvier 2018

Fontainebleau, mardi 9 janvier 2018

Première édition du Salon de l'emploi et des métiers du Pays de Fontainebleau : un évènement dédié au recrutement local.

Persuadé de la nécessité d'unir les efforts des collectivités avec ceux des acteurs publics et associatifs de l'emploi pour favoriser l'emploi local et lutter contre le chômage, le Pays de Fontainebleau est engagé dans l'organisation d'un Salon de l'emploi et des métiers. Cet évènement se tiendra la journée du **jeudi 12 avril 2018 à la Maison dans la Vallée à Avon.**

Les partenaires suivants sont mobilisés à ses côtés : le Pôle emploi, la Mission locale de la Seine et du Loing, la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-et-Marne, la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne, la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, Seine-et-Marne Développement, le Service d'appui RH Sud Seine-et-Marne, Cap Emploi, Initiatives 77, la Plateforme Services à la Personne 77, la Maison Départementale des Solidarités de Fontainebleau et la Rose des vents.

Le salon s'articulera autour de trois pôles : employeurs, acteurs de l'emploi, formations. Afin de faciliter leurs recrutements, les employeurs disposeront gratuitement des outils suivants : espace dédié au sein du pôle « employeurs », relais presse du salon, signalétique et supports de communication du salon, accès à un espace mutualisé permettant de réaliser des entretiens informels, tournage d'un portrait entreprise lors du salon permettant une diffusion postérieure.

La réservation des stands est gratuite mais conditionnée à la possibilité de présenter un besoin en recrutement sous 6 mois après le salon. Accès au formulaire d'inscription sur le site internet du Pays de Fontainebleau : www.pays-fontainebleau.fr/entreprendre

Pour en savoir plus et préparer sa participation au salon, des petits déjeuners employeurs sont organisés par le Pays de Fontainebleau et ses partenaires :

- le jeudi 18 janvier 2018 à Cély, 10, rue du fief (antenne du Pays de Fontainebleau) ;
- le lundi 12 février 2018 à Avon, 1 rue du port de Valvins (CFA-UTEC) : thème alternance ;
- le jeudi 15 mars 2018 à Chartrettes, 43 rue Georges Clémenceau (Espace multiculturel) : thème recrutement

Pour toutes questions : Pôle développement économique et touristique du Pays de Fontainebleau 01.64.70.10.89 ou economie@pays-fontainebleau.fr

Contact presse :

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Juliette CHABOT : 06 45 93 70 99 – juliette.chabot@pays-fontainebleau.fr

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a vu le jour le 1er janvier 2017. Elle est composée des 26 communes suivantes, représentant près de 70 000 administrés : Arbonne-la-Forêt, Achères-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Perthes, Recloses, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Tousson, Ury et Vulaines-sur-seine.